Bulletin municipal de la commune des SOUHESMES-RAMPONT

N° 17) hiver 2018 / printemps 2019

Infos pratiques

Toutes les infos pratiques sont à retrouver sur notre site internet http://souhesmes-rampont.e-monsite.com, et sur la newsletter.
Vous pouvez y lire les bulletins *en couleurs*
Rappel : dimanche 26 mai, élections européennes :

Ouverture de nos bureaux de vote de 8h à 18h

ETAT- CIVIL

Rampont : *Mme SHMITT Lydie* est décédée le 27 avril... Nos sincères condoléances à sa famille

Les Souhesmes :
Naissance : Nous avons eu le plaisir d 'apprendre la naissance d'*Alice* le 16 janvier au foyer de M et Mme MONTOYA. Nous souhaitons la bienvenue à cette nouvelle petite habitante.

Décès:

Mme FISCHER Micheline nous a quittés le 31 janvier .Bien connue et très estimée des habitants, elle était l'épouse de M.Fischer Claude, ancien maire de la Commune. Dynamique et avenante, elle a toujours été active à ses côtés lui apportant aide et soutien... Bien que particulièrement fidèle à son village, elle avait dû intégrer la maison de retraite de Verdun., sa santé s'étant détériorée ces dernières années. Nous adressons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Mme CAUDRELIER Marguerite est décédée le 4 février Figure emblématique du village, où elle a été longtemps enseignante, secrétaire de mairie et conseillère municipale, elle s'est aussi impliquée dans le domaine de la culture et des loisirs avec les comités des fêtes et le relais du bibliobus. Que sa famille soit sûre que le commune gardera le souvenir d'une personne dévouée au service des habitants. Nos sincères condoléances.

Ces femmes, impliquées chacune selon son rôle, dans la vie de la commune, décédées à peu de temps d'intervalle, resteront dans les mémoires.

BUDGET

1) Compte administratif :

Le compte administratif **2018** a été approuvé. Il en résulte un excédent de 150 507,11€

2) Budget de Commune :

Après plusieurs réunions de travail préparatoires, les membres du Conseil Municipal ont pu voter le budget, le l1 avril 2019.

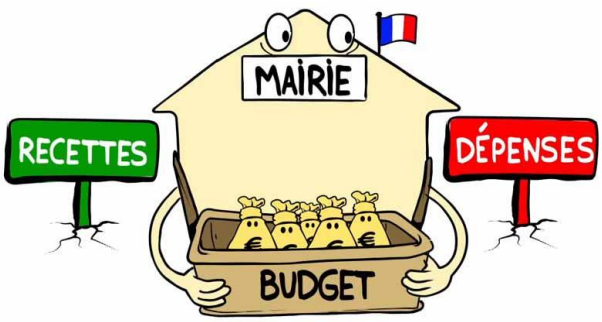

Présentation du **budget primitif année 2019**:

Fonctionnement		Investissement	
dépenses	***recettes***	***dépenses***	***recettes***
328 980.50	328 980.50	230 158.15	230 158.15

FONCTIONNEMENT

A) Dans la rubrique *DEPENSES* de **FONCTIONNEMENT** vous trouverez : en prévision de

1-Charges à caractère général
:dont entre autres
: *Énergie/ électricité/eau pour un total de 7 200€*
***fournitures diverses** : administratives 1 700€/ pour entretien, petit équipement,2 600€*
***travaux** : voirie 16 000€ entretien/ réparation de terrains, de bâtiments :15 000€ réparations et maintenance **bois et forêts** 7000€, fêtes et cérémonies : 3 500 taxes foncières1 900€...*
***2*-Charges de personnel** : *salaires des employés communaux et charges (cotisations, médecine du travail…) total de 51 000€*

3- charges de gestion courante *: **indemnités** versées aux élus**, cotisations** sociales, **contributions** obligatoires,*
***Subventions attribuées :**au **S**yndicat **D**es **B**iens **I**ndivis 3000 € (gestion de l'entretien de l'église et du cimetière des Souhesmes, avec la commune de Vadelaincourt), à la **bibliothèque municipale** 1 500€ , ainsi qu'à l'Association Sportive Nixéville-Blercourt/football 200€.*

6- les charges financières : *intérêts de l'emprunt 2 259€…*

B) Dans la rubrique *RECETTES* de **FONCTIONNEMENT :**

1-Excédents antérieurs reportés
.
2-Produits des services du domaine:*30 600€ (dont ventes de bois 23 350 € ainsi que concessions-cimetière, locations droits chasse et pêche, affouages...)*

3-Impôts et taxes *** 96 **2**17€*: taxes foncières sur propriété bâtie / non bâtie,(dont attribution de compensation CODECOM, exonération de taxes.. : 63 007€*

4-Dotations, subventions et participations : *la dotation forfaitaire (somme versée **par l'état** pour assurer le fonctionnement de la commune, une nouvelle fois en baisse en baisse*
(en 2018, elle passait de 25 000€ à 19 951€)
est pour cette année évaluée à 19 351€, dotation de solidarité rurale 6 918€
5-Revenus des immeubles : 14 200€ *(loyer du logement communal, location salle des fêtes...)*

A noter :

*** Paragraphe 3 : **taux d'imposition inchangés**

Taxe d'habitation : 2,70
Taxe sur Foncier bâti : 6,12
Taxe sur Foncier non bâti : 14,92

INVESTISSEMENT

A) Dans *DEPENSES* **d'INVESTISSEMENT**, certains travaux sont déjà réalisés ou sont en cours de réalisation (dépenses toutes « budgétisées »)

Prévisions 2019 : sommes provisionnées pour

*la poursuite du dossier **en PLU** (études et réalisations de documents……..10 000€

- Suite aménagement et accessibilité des bâtiments, terrains, lieux publics (dont **salle des fêtes Souhesmes et enduit intérieur église de Rampont)** 36 000€

- Suite installation éclairage public à leds (suppression des zones d'ombre et création de nouveaux points lumineux , et éclairage des églises : »patrimoine »…… 25 000€
- Remboursements d'emprunts (logement) …… 5 448
  Equipements techniques …… 5 000€

*Aménagement des aires de jeux (Rampont et Souhesmes)…… 40 000€

* Bois : plantations dans la coupe 28 …… 22 000€

B) Dans *RECETTES* d'**INVESTISSEMENT**, vous retrouvez :

1- **Virement du budget fonctionnement**

2. Subventions prévues syndic d'électrification 20 000€, D.E.T.R 8 000€

3- **Remboursement de FCTVA** sur travaux (10 315€)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité; le budget primitif 2019 proposé par le Maire.

Toutes les délibérations, tout au long de l'année **sont affichées en Mairie**. Vous pouvez également les retrouver **sur le site internet de la commune à la rubrique « Conseil Municipal ».**

La vie dans nos villages : Culture / Loisirs/ Associations

Le 1er « Défilé »de St Nicolas, a été suivi d'un bon goûter, et chaque enfant s'est vu remettre un livre, choisi avec soin par... St Nicolas !!

VOEUX DU MAIRE LE 20 JANVIER

Entouré des membres du Conseil, dont il a salué l'implication, et en présence de M. Nahant, président de notre Codecom « Val de Meuse / Voie Sacrée », M Buys a vivement remercié toutes les personnes des 2 villages qui avaient « osé sortir » malgré la neige tombée en abondance. Il a présenté ses meilleurs vœux pour que 2019 **apporte les joies** attendues par tous.-Il a procédé à une **rétrospective de 2018**, riche en finalisations de travaux (accessibilité mairie, voirie, Rampont et Souhesmes), ainsi qu'en animations culturelles.Il a tenu à préciser que chaque résultat obtenu, était le fruit de l'engagement de volontaires motivés, élu.e.s et habitant.e.s.

Puis il a abordé un **tour d'horizon des projets de 2019:** le ré aménagement de l'aire de jeux des Souhesmes et la création d'une aire de jeux à Rampont. (après étude, choix et aménagement d'un emplacement adapté)**-L'important dossier d'aménagement de voirie** (remplacement et/ou création de trottoirs dans nos 2 villages) reste bien sûr toujours au centre des préoccupations. Le déroulement administratif est encore long : établir un cahier des charges, franchir toutes les étapes de validation du projet afin d'obtenir les subventions nécessaires.
Les réunions de travail, prévues par l'Etat sur plusieurs années, pour la rédaction du PLU, si elles ont contribué à compléter la réflexion, ont aussi impacté le calendrier d'avancement de ces travaux. Mais le projet est d'ores et déjà cohérent, appuyé par les déplacements des élus « sur le terrain », et par différents experts, tant pour l'aspect technique - rendre moins dangereuses les traversées des villages, - que pour l'aspect paysager -mettre en valeur l'habitat et l'environnement naturel. Les avis des habitants seront, comme convenu, sollicités.

Pendant que le verre de l'Amitié était servi, les conversations amicales se sont poursuivies.

Cadre de vie/ Environnement /Urbanisme

DOSSIER SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagment de l'Aire et de ses Affluents)

La plantation annoncée sur les rives de la Vadelaincourt (droite sur 225ml et gauche sur 115ml, le tout sur 2 rangs) dans sa traversée communale, va maintenant nous permettre de « voir pousser » environ 200 arbustes et 100 arbres. Ce qui assurera un bon maintien des berges, ainsi que l'ombrage du cours d'eau. *A chacun désormais, de bien respecter ces centaines de petits plants en cours d'enracinement.*
Rappel financement : 70%Agence de l'eau, 10% Conseil Départemental, 20%SM3A
.Aucune charge pour la municiplité

Par 10	7variétés : aulne glutineux/merisier/érable plane/érable champêtre/chêne pédonculé-croissance realtivement lente/ prunellier/noisetier/
Par 15	2 variétés : sureau noir /fusain
20	1 variété : pommier sauvage
Par 25ou 30	3 variétés :tilleul à petites feuilles/poirier sauvage-hauteur modérée/ cornouiller sanguin
…..40	1 variété : troëne
…..60	1 variété : viorne aubier

Opération « villages propres » :

Le 13 avril au matin

Il a bien fallu se rendre à l'évidence, le creux des talus était, à intervalles réguliers, parsemé de canettes de bière en métal, de bouteilles en plastique...et autres « trésors oubliés »... Même des roues ont été retrouvées. Afin de sensibiliser les plus jeunes au respect de la Nature, en commençant par notre environnement proche, les petits ramasseurs volontaires se sont vu remettre un diplôme de « protecteur de la Nature »
Le verre de l'Amitié et une collation ont réchauffé les participants, petits et grands, pour un moment joyeux.

Site de Mémoire 14/18 : Le 4 mai, notre Commune a été partenaire de l'organisation proposée par la commune de Vadelaincourt et le Lions Club, pour procéder à l'inauguration d'une plaque dédiée à Mme Nicole Mangin, médecin à l'Hôpital d'Evacuation, implanté pendant la 1re guerre sur le territoire de Vadelaincourt. A cette occasion un sentier de randonnée a été balisé..Puis aux Souhesmes, un repas a été servi, suivi d'une conférence de M Franck MEYER..

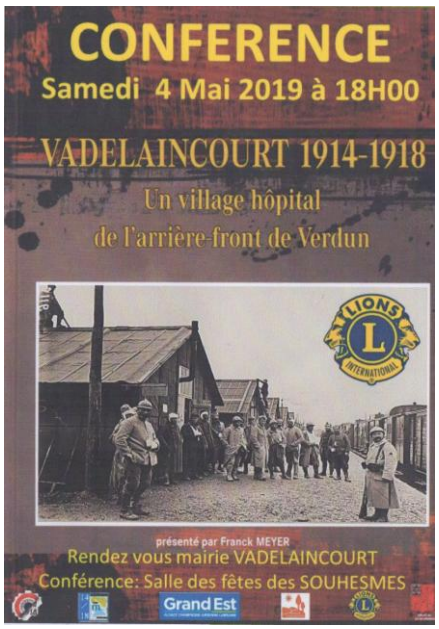

……

Vos messages, à rédiger sur **papier libre ou sur ce coupon à découper**, sont à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Vous pouvez aussi utiliser « le courrier » du site internet communal.

……
……
……
……
…….. Mme /Mr ……., date..…….. .Signature: